

TRAVAUX ORIGINAUX.

HOTEL-DIEU

SERVICE ET CLINIQUE DE M. BROUSSEAU.

Hernie inguinale étranglée.—Opération et traitement.—Clinique.

Edmond Robillard, âgé de 42 ans, demeurant à Acton, P. Q., entra à l'Hôtel-Dieu de Montréal le 12 octobre, à 9 heures du matin. Le patient, homme d'une assez bonne constitution, souffrait depuis quinze ans d'une hernie scrotale réductible. Pendant cet espace de temps il n'avait porté aucun bandage herniaire, excepté depuis le mois de mars dernier.

Le 6 octobre le bandage s'étant brisé, il n'en fit aucun cas et continua à vaquer à ses occupations comme d'habitude.

Le 10 du même mois, dans l'avant-midi, il s'aperçut que sa hernie était plus grosse que d'ordinaire, et que de plus, elle était devenue douloureuse; il essaya de la faire entrer mais inutilement.

Alors il se rendit chez son médecin, qui pratiqua le taxis, en s'aidant de différents moyens, entre autres la suspension du malade par les pieds. Toutes les manœuvres n'ayant eu aucun résultat favorable, et le médecin n'osant entreprendre l'opération lui-même, le patient fut envoyé, le 12 au matin, à l'Hôtel-Dieu, avec une lettre de recommandation au docteur Brousseau.

Depuis le milieu de la nuit le patient vomissait des matières verdâtres, bilieuses. L'étranglement existait depuis 50 heures.

Après consultation avec M. le docteur Munro, il fut décidé d'essayer de nouveau le taxis, avec le chloroforme, qui n'avait pas été donné dans les tentatives précédentes de réduction, et dans le cas d'insuccès, de procéder immédiatement au débridement.

Le taxis fait durant une dizaine de minutes avec chloroforme, élévation des extrémités inférieures et flexion du tronc en avant, n'amena aucun résultat.